



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/TRANS/WP.1/111
24 août 2007

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail de la sécurité et de la circulation routières
Cinquante-troisième session
Genève, 19-22 novembre 2007

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ DE
LA CINQUANTE-TROISIÈME SESSION^{1,2}**

qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève,
le lundi 19 novembre 2007 à 10 heures

¹ Dans un souci d'économie, les délégations sont priées de bien vouloir se rendre à la réunion munies de leurs exemplaires des documents car ceux-ci ne sont plus distribués en salle. Avant la session, les documents peuvent être téléchargés à partir du site Internet de la Division des transports de la CEE (<http://www.unece.org/trans/main/welcwp1.html>). À titre exceptionnel, des documents peuvent également être obtenus par courrier électronique (roadsafety@unece.org) ou par télécopie (41 22 917 0039). Pendant la réunion, les documents officiels peuvent être obtenus auprès de la Section de la distribution des documents (salle C.337, troisième étage, Palais des Nations).

² Les délégués sont invités à remplir la formule d'inscription disponible sur le site Web de la Division des transports (<http://www.unece.org/trans/registfr.html>) et à la retourner, une semaine au plus tard avant la réunion, par courrier électronique (roadsafety@unece.org) ou par télécopie (41 22 917 0039). À leur arrivée au Palais des Nations, les délégués doivent obtenir un badge à la Section de la sécurité et de la sûreté située à l'entrée Portail de Pregny (14, avenue de la Paix). En cas de difficulté, prière de se mettre en contact avec le secrétariat par téléphone (poste 75716 ou 72401). Pour obtenir le plan du Palais des Nations et d'autres renseignements utiles, voir le site <http://www.unece.org/meetings/practical.htm>.

I. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

- | | | |
|----|--|--|
| 1. | Adoption de l'ordre du jour | ECE/TRANS/WP.1/111 |
| 2. | Adoption du rapport de la cinquante-deuxième session | ECE/TRANS/WP.1/110 |
| 3. | Révision des Résolutions d'ensemble sur la circulation routière (R.E.1) et sur la signalisation routière (R.E.2) | TRANS/SC.1/294/Rev.5
TRANS/SC.1/295/Rev.3 |

R.E.1

- | | | |
|----|--|------------------------------|
| a) | Restructuration de la R.E.1 | ECE/TRANS/WP.1/2005/15/Rev.5 |
| b) | Règles spéciales concernant certaines catégories de véhicules | ECE/TRANS/WP.1/2006/12/Rev.1 |
| c) | Publicité et sécurité routière | ECE/TRANS/WP.1/2006/20/Rev.1 |
| d) | Sécurité aux abords des chantiers ou d'un incident/accident sur la route | ECE/TRANS/WP.1/2006/21/Rev.1 |
| e) | Règles générales concernant les véhicules et leur équipement | ECE/TRANS/WP.1/2006/23/Rev.1 |
| f) | Information des usagers de la route | ECE/TRANS/WP.1/2006/25 |
| g) | Infrastructures et installations routières spéciales | ECE/TRANS/WP.1/2007/2 |
| h) | Enseignement aux enfants | ECE/TRANS/WP.1/2007/3 |

R.E.2

- | | | |
|----|--|-----------------------------|
| i) | Révision de la R.E.2 | ECE/TRANS/WP.1/2007/5 |
| j) | Panneaux à message variable | ECE/TRANS/WP.1/2005/6/Rev.3 |
| k) | Signalisation d'itinéraires pour cyclistes | ECE/TRANS/WP.1/2006/24 |
| 4. | Première Semaine mondiale de la sécurité routière | |
| 5. | Projet de programme de travail pour la période 2008-2012 | ECE/TRANS/WP.1/2007/4 |
| 6. | Questions diverses | |
| 7. | Adoption des décisions | |

II. NOTES EXPLICATIVES

Point 1. Adoption de l'ordre du jour

1. Le premier point de l'ordre du jour provisoire est l'adoption de l'ordre du jour.

Point 2. Adoption du rapport de la cinquante-deuxième session du Groupe de travail

2. Le Groupe de travail est invité à adopter le rapport de sa cinquante-deuxième session (ECE/TRANS/WP.1/110).

Point 3. Révision des Résolutions d'ensemble sur la circulation routière (R.E.1) et sur la signalisation routière (R.E.2)

Résolution d'ensemble sur la circulation routière (R.E.1)

a) Restructuration de la R.E.1

3. Le nouveau projet de structure de la R.E.1 est publié sous la cote ECE/TRANS/WP.1/1/2005/15/Rev.5. Ce document est distribué à titre d'information seulement. Il n'est pas prévu que le Groupe de travail l'examine.

b) Règles spéciales concernant certaines catégories de véhicules

4. Le Groupe de travail souhaitera peut-être examiner le projet de texte révisé, à incorporer dans la R.E.1, portant sur les règles spéciales concernant certaines catégories de véhicules (ECE/TRANS/WP.1/2006/12/Rev.1). Initialement présenté par le représentant de la PRI, il a été révisé par le secrétariat sur la base de décisions adoptées par le WP.1 à sa cinquante-deuxième session.

c) Publicité et sécurité routière

5. Le Groupe de travail souhaitera peut-être examiner un projet de texte, à incorporer dans la R.E.1, concernant la publicité et la sécurité routière (ECE/TRANS/WP.1/2006/20/Rev.1). Initialement soumis par le représentant de la France et le secrétariat, il a été révisé par le secrétariat sur la base des décisions et des débats du WP.1 à sa cinquante-deuxième session.

d) Sécurité aux abords des chantiers ou d'un incident/accident sur la route

6. Le Groupe de travail sera saisi d'un projet de texte, à incorporer dans la R.E.1, concernant la sécurité aux abords des chantiers ou d'un incident/accident sur la route (ECE/TRANS/WP.1/2006/21/Rev.1). Initialement établi par le représentant de la France et le secrétariat, il a été révisé par le secrétariat sur la base des décisions et des débats du WP.1 à sa cinquante-deuxième session.

e) Règles générales concernant les véhicules et leur équipement

7. Le Groupe de travail souhaitera peut-être examiner un projet de texte, à incorporer dans la R.E.1, concernant les véhicules et leur équipement (ECE/TRANS/WP.1/2006/23/Rev.1). Il a été initialement établi par le représentant de la France et le secrétariat sur la base des réponses au questionnaire sur l'équipement qui peut être obligatoire sur les véhicules.

f) Information des usagers de la route

8. Le Groupe de travail souhaitera peut-être examiner un projet de texte à incorporer dans la R.E.1 au sujet de l'information des usagers de la route (ECE/TRANS/WP.1/2006/25). Il a été établi par le représentant de la France et le secrétariat.

g) Infrastructures et installations routières spéciales

9. Le Groupe de travail souhaitera peut-être examiner un projet de texte à incorporer dans la R.E.1 au sujet des infrastructures et installations routières spéciales (ECE/TRANS/WP.1/2007/2). Il a été établi par le secrétariat.

h) Enseignement aux enfants

10. Le Groupe de travail souhaitera peut-être examiner un projet de texte visant à modifier l'annexe 8 de la R.E.1, concernant l'enseignement aux enfants d'un comportement responsable en matière de sécurité routière (ECE/TRANS/WP.1/2007/4), établi par la Fédération européenne des victimes de la route.

Résolution d'ensemble sur la signalisation routière (R.E.2)

i) Révision de la R.E.2

11. Le Groupe de travail souhaitera peut-être examiner le projet de R.E.2 mis à jour (ECE/TRANS/WP.1/2007/5), établi par le secrétariat à partir du document TRANS/SC.1/295/Rev.3. Il regroupe toutes les modifications adoptées par le WP.1 depuis la dernière révision, en 1997.

j) Panneaux à message variable

12. Le Groupe de travail souhaitera peut-être examiner un projet de texte concernant les messages variables. Il a été établi par le petit groupe présidé par l'Espagne (ECE/TRANS/WP.1/2005/6/Rev.3).

k) Signalisation d'itinéraires pour cyclistes

13. Le Groupe de travail souhaitera peut-être examiner un projet de texte à incorporer dans la R.E.2 au sujet de la signalisation d'itinéraires pour cyclistes (ECE/TRANS/WP.1/2006/24). Il a été établi par la Fédération européenne des cyclistes (ECF) en partenariat avec la Cycling in Switzerland Foundation.

Point 4. Première Semaine mondiale de la sécurité routière

14. Le secrétariat sera tenu informé des activités de suivi de la première Semaine mondiale de la sécurité routière organisée du 23 au 29 avril 2007.

15. Le Groupe de travail souhaitera peut-être procéder à une analyse de la semaine à sa session de mars 2008, sur la base des réponses au questionnaire envoyé par le secrétariat en septembre 2007.

16. Pour apporter sa pierre à l'organisation de la première Semaine mondiale de la sécurité routière, le secrétariat informera le Groupe de travail de l'état d'avancement de la version récapitulative de la Convention de Vienne sur la signalisation routière, de l'Accord européen la complétant et de son Protocole sur les marquages routiers.

Point 5. Programme de travail pour la période 2008-2012

17. Le Groupe de travail sera saisi de son projet de programme de travail pour la période 2008-2012 (ECE/TRANS/WP.1/2007/4). Il devrait le réviser et l'approuver en vue de son approbation ultérieure par le Comité des transports intérieurs à sa soixante-dixième session, en février 2008.

Point 6. Questions diverses

18. Le Groupe de travail souhaitera peut-être examiner toute autre question au titre de ce point de l'ordre du jour.

19. La cinquante-quatrième session est prévue du 26 au 28 mars 2008, à Genève.

Point 7. Adoption des décisions

20. Le Groupe de travail adoptera, sur la base d'un projet établi par le secrétariat, le relevé des décisions prises à sa cinquante-troisième session.
